

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-02

L'an deux mille vingt-quatre-----

Le 28 février à 18h00-----

Le Conseil d'Administration du CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la maison de l'intercommunalité à Nexon, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 19 février 2024

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 11

Procurations : 1

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

PRESENTS : Mmes BELAIR Florence, CHEYRONNAUD Céline, DESSEX Martine, LACOURARIE Bernadette, PRADIER Claudine, SAZERAT Marie-Christine, Mrs CHIROL Christian, DEXET Emmanuel, GERVILLE REACHE Fabrice, SANBA Issame, TRICARD Jacques.

EXCUSE AVEC POUVOIR : M. DEVARISSIAS Philippe, pouvoir donné à M. GERVILLE REACHE Fabrice.

EXCUSES : Mmes HILAIRE GENIN Karine, PASSERIEUX Béatrice, PECOUT Chantal.

SECRETAIRE : Patricia LATHIERE DEBEAULIEU

OBJET : Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité

Exposé :

Monsieur Le Président rappelle au Conseil d'Administration que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Monsieur le Président indique qu'un agent administratif a démissionné. Afin d'assurer la continuité du service, il propose de créer l'emploi suivant en accroissement temporaire d'activité du 1^{er} mars 2024 au 31 décembre 2024 :

DESIGNATION DU POSTE	NOMBRE D'EMPLOIS CREES	NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES
Adjoint administratif	1	35/35ème

Délibération :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de créer à compter du 1^{er} mars 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024, l'emploi mentionné dans le tableau ci-dessus,
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Président pour effectuer ce recrutement,
- **Accepte** de modifier le tableau des emplois comme défini ci-dessus,
- **Autorise** le Président à inscrire au budget les crédits correspondants.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 29 février 2024

Le Président,
Emmanuel DEXET

